

n°31

Date de publication
21 octobre 2020

Date d'observation
20 octobre 2020

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Colza

Les parcelles de colza poursuivent leur développement dans un contexte relativement humide. Les stades varient de 4 feuilles à 10 feuilles avec des régularités de levée variables selon les situations.

- Charançon du bourgeon terminal : Généralisation du pic de vol, premières captures dans l'Allier, le risque existe.
- Tenthrede de la rave : quasi-absence de captures. Pas de dégâts signalés. On considérera que le réseau est désormais hors de la phase de risque



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

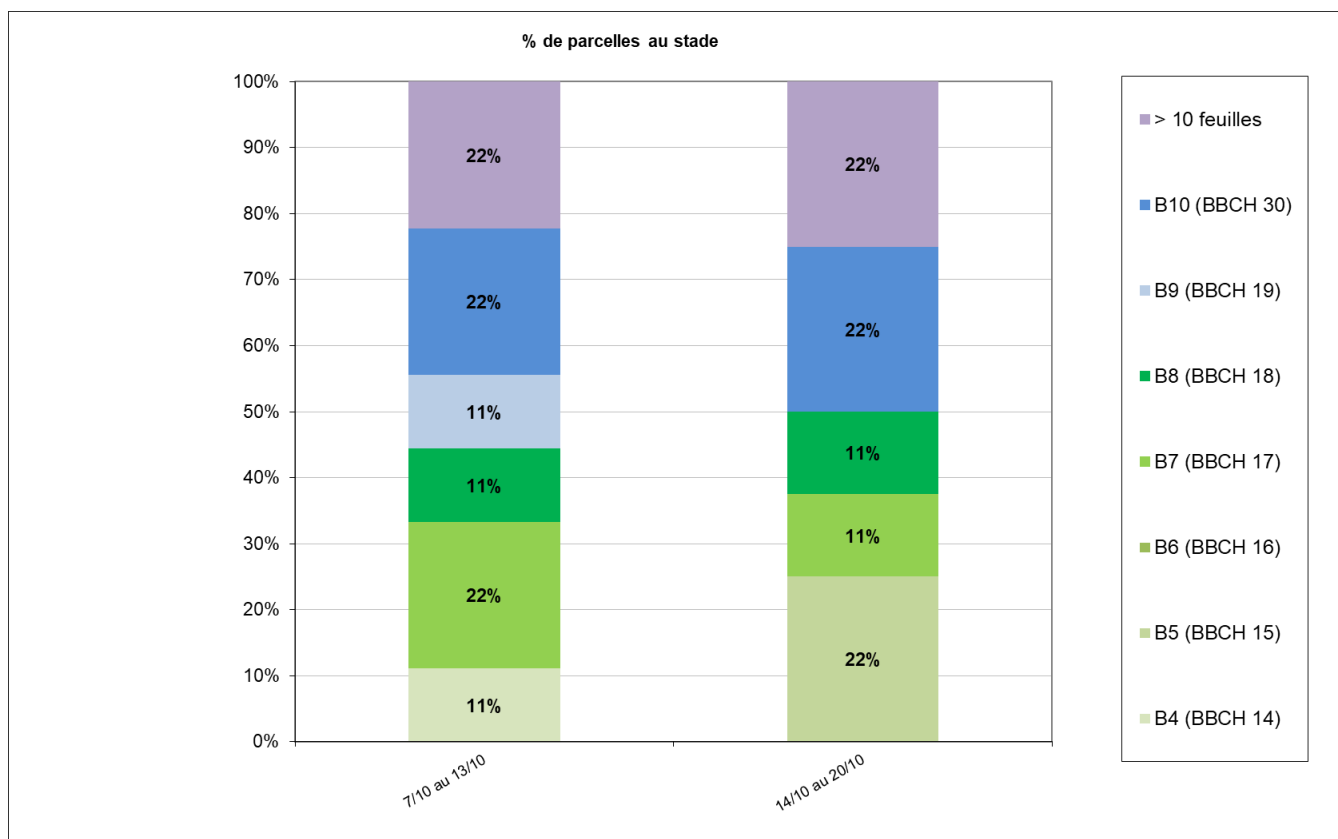


Réseau 2020-2021

Le réseau est à ce jour composé de 12 parcelles dont 10 ont fait l'objet d'une observation cette semaine :

- 6 parcelles dans l'Allier
- 4 parcelles dans le Puy-de-Dôme

Stade des colzas



Parmi les 10 parcelles observées, on compte :

- 2 parcelles au stade 4 feuilles vraies (stade B4 ou BBCH 14) ;
- 2 parcelles à 5 feuilles vraies (stade B5 ou BBCH 15) ;
- 1 parcelle à 7 feuilles vraies (stade B7 ou BBCH 17) ;
- 1 parcelle à 8 feuilles vraies (stade B8 ou BBCH 18) ;
- 4 parcelles à 10 feuilles vraies et plus (stade B10 ou BBCH 19).

Ravageurs

- **Charançon du bourgeon terminal (CBT)**

Reconnaissance : Le CBT adulte mesure de 2.5 à 3.7 mm. Corps brillant et noir avec une pilosité courte clairsemée. Tâches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen. Extrémités des pattes rouges.



Charançon du bourgeon terminal
(Terres Inovia)



Baris (Terres Inovia)

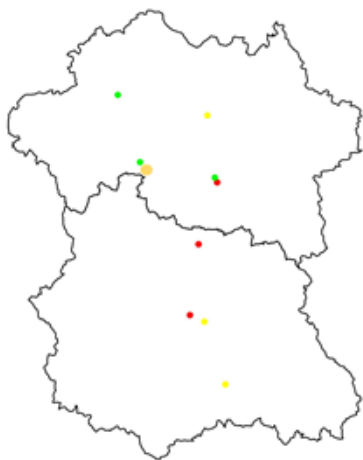
Attention à ne pas confondre le CBT avec le baris des crucifères. Le baris présente un rostre beaucoup plus recourbé et sa nuisibilité pour la culture n'est pas avérée.

Période de risque : Du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, **c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque**. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre à l'entrée de l'hiver.

Seuil indicatif de risque : Aucun seuil pour ce ravageur.

La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. En effet, 10 à 15 jours après les premières captures, les femelles sont aptes à pondre. Les larves peuvent migrer des pétioles vers les cœurs et occasionner des dégâts importants par destruction du bourgeon terminal. Le risque de destruction du bourgeon terminal est d'autant plus élevé que le développement végétatif automnal est faible. **Attention, la simple présence du ravageur n'est pas le seul indicateur à prendre en compte ! (cf guide d'aide à la décision en annexe 2)**

Parcelles observées du 2020-10-13 au 2020-10-20



Piège : Nb de charançons du bourgeon terminal : ● [0 - 0] ● [0 - 5] ● [5 - 51]

Observation : 7 parcelles sur 10 suivies indiquent la présence de charançons du bourgeon terminal. Les captures sont comprises entre 1 et 51 insectes avec une moyenne autour de 13.4 individus par cuvette.

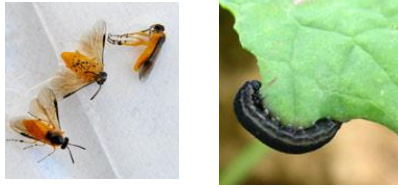
Analyse du risque : Nous enregistrons une généralisation des captures cette semaine. Visiblement, le pic de vol s'étend sur l'Allier également.

On considéra donc que le risque est modéré à élevé à l'échelle du réseau



- **Tenthrede de la rave**

Reconnaissance :



Tenthrede à l'état adulte (gauche) et larvaire (droite) (crédit : Terres Inovia)

La tenthrède est un hyménoptère qui à l'état adulte mesure 7 à 8 mm, présente un corps jaune orangé, à tête noire et aux ailes membraneuses. La larve mesure 20 à 50 mm. Elle est translucide, grisâtre voire verdâtre. Elle prend un aspect noirâtre en fin de développement et devient nuisible pour la culture en dévorant les feuilles.

Période de risque : de la levée jusqu'à 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : ¼ de la surface foliaire détruite.

Observations : Sur 9 parcelles observées, 1 signale la présence de tenthrèdes en cuvette à hauteur de 4 individus. Pas de signalement de dégât foliaire cette semaine.

Analyse de risque :

Les signalements sont à ce jour limités. On considèrera que le risque est faible à l'échelle du réseau



ANNEXE : Tous les colzas ne sont pas égaux face au charançon du bourgeon terminal !

Tous les colzas ne présentent pas la même sensibilité aux dégâts de ravageurs. L'observation de ses parcelles et cuvettes jaunes, des réseaux d'observation comme le BSV permettent de décider s'il est opportun de protéger la culture ou non contre le charançon du bourgeon terminal.

Surveiller l'activité du charançon du bourgeon terminal

La cuvette jaune permet de détecter l'arrivée du charançon dans sa parcelle mais contrairement à certaines idées reçues, il n'existe pas de relation entre le nombre d'individus capturés et les dégâts. Il peut exister une forte variabilité de piégeage au sein d'une même parcelle, notamment lorsque les conditions ne sont pas favorables à un vol franc et massif. Il est dans ce cas préférable de suivre en plus des pièges dans ces parcelles, un réseau de piégeage comme le BSV qui permet d'établir une dynamique de vol à l'échelle d'un territoire et de positionner au mieux la protection insecticide, si elle est nécessaire.

La dynamique de croissance durant l'automne jusqu'en entrée hiver est déterminante

Le risque charançon du bourgeon terminal est réduit sur un colza suffisamment développé qui pousse au cours de l'automne jusqu'à l'entrée de l'hiver.

La couleur du colza, la qualité de l'enracinement et la disponibilité en azote permettent d'évaluer sa capacité à poursuivre sa croissance.



Evaluer l'état de la parcelle de colza, en mesurant la biomasse en kg/m² ou g/plante, permet de savoir si le colza sera capable de **pousser durant l'automne** et faire face à une attaque de charançon. C'est la combinaison de cet état agronomique et de la présence du ravageur qui permet d'évaluer le risque à la parcelle.

Raisonner les interventions en consultant le bulletin de santé du végétal (BSV) ou tout autre réseau de piégeage, qui vous renseignera sur la dynamique des vols et dans certaines régions, sur les risques d'entrée en ponte.

Ci-dessous un tableau simplifié de la règle de décision qui évalue le risque charançon du bourgeon terminal.

Retrouver la règle de décision dans son intégralité sur www.terresinovia.fr

Risque historique	Risque agronomique	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	Biomasse < 25g/pied (800 g/m ^{2*}) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement ...) OU Reprise intermédiaire à tardive	Risque fort
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m ^{2*}) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) ET Reprise précoce	Risque moyen
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse <20-25 g/pied (600 - 800 g/m ^{2*}) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement ...)	Risque moyen
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m ²) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible

Fin octobre il faudra évaluer le risque larves de grosse altise. Il existe une méthode très simple à généraliser : la méthode Berlèse. Cette dernière consiste à laisser sécher les plantes de colza et à attendre que les larves quittent les plantes.

Mode opératoire : prélever 30 plantes, couper les limbes des plantes en conservant la nervure centrale, disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'une bassine remplie d'eau et de mouillant, placer les dispositifs dans une pièce bien chauffée pendant au moins 10-15 jours, le temps que les plantes sèchent et que les larves en sortent, compter le nombre de larves tombées dans les bassines tous les 2-3 jours et les en sortir pour éviter de les compter 2 fois, arrêter les comptages quand plus aucune larve ne sort depuis 3-4 jours.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée : <http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité"

